

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le *MOS. 2026*
ID : 089-218902658-20260428-202633-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2026-33
Séance du Mardi 28 avril 2026

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	:/
En exercice	: 15	Absents excusés	:/
Présents	: 15	Absents	:/
Date de convocation	: 22/04/26	Date d'affichage	: 22/04/26

L'An deux mil vingt-six, le mardi 28 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Philippe BALANÇON - Myriam BAUJARD - Pierre-Alain BOURDILLON - Mathieu CHATELAIN - Arlette COURTY - Marianne CUNIN - Christian DOUSSOT - Jérôme DUHANOT - Brigitte DURY - Marie-Christine GAULUET - Louise MONMUSSON - Jean PARESYS - Bruno PERON - Florence RODRIGUEZ

Absents excusés : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Marie-Christine GAULUET

Le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut délibérer.

OBJET : VOTE DU BP 2026 « M 57 »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2026 présenté par Mr Dominique TORCOL, Maire, arrêté comme il suit en recettes et dépenses :

- Section de fonctionnement : (Recettes) : 631 135,87 €

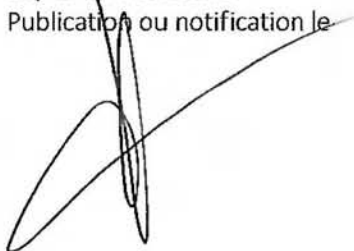
- Section de fonctionnement : (Dépenses) : 611 462,80 €

- Section d'investissement (Recettes) : 211 454,80 €

- Section d'investissement (Dépenses) : 66 824,00 €

Le conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre hormis les dépenses de personnel, à hauteur de 7,5 % pour les deux sections.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture
Publication ou notification le



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL

